Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 056-215600990-20260421-DCM_2026_04_14-DE

DCM 2026-04/14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Date de convocation : 02/04/2026 Date d'affichage : 02/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un avril à, vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANGOËLAN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Fabrice RAUD

Nombre de conseillers	
En exercice	11
Présents	11
Votants	11
Quorum	6

PRESENTS : RAUD Fabrice, NOLOT Jeannine, ETIENNE Lionel, BRARD Pauline, PERAIN Florent, QUENISSET Charlotte, LE MÉTAYER Jean-Claude, DESPRÉS Michele, JONDOT Yann, BOMPIERRE Marie-France, LE DOUJET Yannig

Secrétaire de séance : Pauline BRARD

Délibération n°2026 04/14 – Délibération corrective de la délibération 2026 04/03

Vu la délibération 2026 04/03 en date du 7 avril 2026, qui désignait 1 titulaire et 1 suppléant auprès de Morbihan Energies, Monsieur le Maire indique qu'une correction est nécessaire puisqu'il importe de nommer deux titulaires.

Ainsi, Le Maire propose de désigner auprès de Morbihan énergies :

- Fabrice RAUD (Titulaire)
- Lionel ÉTIENNE (titulaire)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **VALIDE à l'unanimité cette modification.**

Pour copie conforme,

Le Maire,
Fabrice RAUD

MAIRIE DE LANGOELAN 56 (Morbihan)